

LES OUTRE-MER : POIDS POUR LA FRANCE OU OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE ?

**Par Jean -François Pelliard et
Chirine Riaz
Observatoire Marine 2040**

Février 2026

Les outre-mer : poids pour la France ou opportunité exceptionnelle ?

Par Jean-François Pelliard et Chirine Riaz

La France possède 13 territoires ultramarins. Elle est ainsi présente sur tous les océans à l'exception de l'océan Arctique. Héritage de l'Histoire, ces territoires français souffrent d'une marginalisation dans les réflexions politiques ou stratégiques nationales, liée à plusieurs facteurs : l'éloignement géographique, le rejet de l'histoire et du passé colonial, la primauté donnée à la construction européenne ou la dilution numérique des populations ultramarines au profit d'autres régions du Sud dans la sociologie française. À l'exception de la Guyane abritant le centre spatial de Kourou, l'importance stratégique des outre-mer est mal comprise. Ces territoires sont ainsi d'abord abordés par leurs vulnérabilités.

L'Observatoire Marine 2040 de la FMES a consacré sa troisième année d'étude à la réflexion sur les outre-mer qui a révélé une situation beaucoup plus nuancée, mettant en lumière une grande diversité derrière un caractère maritime déterminant. Cet article brosse le portrait des outre-mer à travers leurs caractéristiques essentielles, avant de proposer un regard équilibré entre atouts stratégiques et fragilités dans un contexte géopolitique en rupture.

Des territoires maritimes, fortement dépendants de l'Hexagone Une dimension maritime essentielle

À l'exception de la Guyane, bordée par l'océan Atlantique, les outre-mer français sont des territoires insulaires. La mer en est souvent le poumon économique et constitue pour chacun d'eux l'épicentre culturel et social des populations : la mer nourrit, façonne les cultures, les climats et forge un attachement particulier des ultramarins à la défense de l'environnement. Les territoires d'outre-mer abritent des biodiversités exceptionnelles influencées par l'omniprésence de la mer. Pourtant, cette richesse est moins étudiée et donc moins comprise que celle des côtes métropolitaines.

Le caractère maritime de ces territoires les expose fortement à des risques naturels amplifiés par le changement climatique, notamment en termes de submersions et de cyclones tropicaux. Le cyclone Chido a laissé Mayotte en grande partie détruite. Ce risque climatique et environnemental touche toutes les latitudes. Le village de Miquelon-Langlade, sur le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon, est la première commune de France à devoir être déplacée en raison de la montée du niveau des océans. Les outre-mer partagent ainsi, avec quelques nuances, les préoccupations liées à la variation du trait de côte et à l'amplification des phénomènes météorologiques extrêmes. À ceux-là s'ajoute un risque tellurique plus stable, même s'il est probable que l'élévation de la température de l'eau provoque à l'avenir des glissements de terrains à l'origine de tsunamis plus fréquents.





Miquelon-Langlade, première commune française déplacée en raison de la montée du niveau des océans.
Source : Par Murzabov — Travail personnel, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=42678503>

La Stratégie nationale pour la mer et le littoral de 2023¹ prend en compte le caractère insulaire des outre-mer et les effets de leur géographie si particulière, en identifiant des mesures et objectifs qui leur sont spécifiques. L’identification du besoin de développer et de pérenniser les infrastructures de surveillance et d’alerte rapide illustre cette prise en compte qui reste encore insuffisante.

Des situations très disparates

Les territoires ultramarins sont situés dans plusieurs espaces géopolitiques imbriqués, aux enjeux bien différents.

De la minuscule Clipperton à la Guyane, plus grand département français, les superficies terrestres s’échelonnent de 1,7 à près de 84 000 km². Les territoires sont ramassés, par exemple à La Réunion, ou dispersés à l’image de la Polynésie dont les 118 îles s’étendent sur une surface équivalente à celle de l’Union européenne. Ils sont tous éloignés du continent européen, et certains DROM/COM souffrent d’un triple isolement : de l’Hexagone, des pays voisins, et même d’un isolement intérieur en raison d’une continuité territoriale parfois difficile à assurer. Wallis-et-Futuna en est sans doute l’exemple le plus manifeste.

Enfin, la géologie et la topologie des territoires les distinguent entre eux. Nombreux sont situés sur des lignes de faille et soumis aux risques sismiques, et bien souvent au risque volcanique. Le relief prononcé (La Réunion), la forêt équatoriale (Guyane) ou tout simplement le caractère

¹ “Stratégie nationale pour la mer et le littoral 2024-2030”, Gouvernement, n.d. Source : <https://www.mer.gouv.fr/strategie-nationale-pour-la-mer-et-le-littoral>

inhabitables de nombreux îlots (Polynésie) concentrent les populations et dans une moindre mesure de la vie économique dans des espaces restreints, en général sur le littoral. Les impacts du changement climatique, et notamment l'évolution du trait de côte, n'en sont que plus importants. Les effets d'une densité de population souvent bien supérieure à celle de l'Hexagone sont amplifiés par cette concentration, créant des difficultés de logement, d'infrastructures et de sécurité. Mayotte en constitue l'exemple paroxysmique, d'autant plus que l'archipel est soumis à une très forte pression migratoire.



La diversité géographique des outre-mer : la forêt guyanaise, le relief réunionnais et les atolls polynésiens.

Cette diversité géographique induit une diversité culturelle. La solidarité communautaire des Mélanésiens (le Wantok), la créolité antillaise et le métissage réunionnais l'illustrent. Mais là encore, l'importance de la mer et la force du rapport à la nature rassemblent les ultramarins.

Une forte dépendance économique envers l'Hexagone

La direction générale des outre-mer (DGOM), organisme central du ministère des Outre-mer, souligne trois fragilités principales communes aux territoires ultramarins. Toutes sont de nature économique.²

Les indicateurs socio-économiques y sont plus dégradés que dans l'Hexagone. Le PIB par habitant de Mayotte, département le plus pauvre de France, est cinq fois inférieur à la moyenne nationale. S'ajoutant à cette faible activité économique, le coût de la vie est significativement supérieur. Ainsi, même les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Saint-Barthélemy, qui font figure d'exception avec leur PIB par habitant supérieur à la valeur moyenne nationale, ont un pouvoir d'achat moindre. Les manifestations contre le coût élevé de la vie en Martinique en 2024 témoignent du potentiel de déstabilisation de cette situation, et des difficultés individuelles qu'elle entraîne pour les habitants. Il en résulte des taux de chômage et de

² *Votre guide ultramarin*, ministère des Outre-mer, septembre 2023. Source : <https://www.outre-mer.gouv.fr/votre-guide-ultramarin>

pauvreté importants, malgré une économie informelle qui n'en atténue que très partiellement les effets.



Manifestation en novembre 2024 à Paris pour dénoncer le coût élevé de la vie en Martinique.
Source : <https://www.20minutes.fr/france/4120609-20241110-milliers-manifestants-paris-denoncer-vie-chere-outre-mer>

Les économies ultramarines sont par ailleurs peu diversifiées. Ici quelques cultures dominantes (banane et canne à sucre aux Antilles, canne à sucre encore à La Réunion), là le nickel (Nouvelle-Calédonie) ou encore l'industrie spatiale (Guyane). Or, toutes ces filières connaissent des difficultés. Sans remettre en cause le bien-fondé de chacune d'entre elles, voire pour certaines leur caractère stratégique – Kourou est essentiel pour l'accès souverain de l'Europe à l'espace – ces mono-économies créent des fragilités. L'emploi public est par ailleurs prédominant.

Enfin les déséquilibres commerciaux sont importants. Le taux de couverture, rapport entre exportations et importations, est en moyenne inférieur à 15 %. Le déséquilibre est également géographique. Les échanges sont majoritairement réalisés avec l'Hexagone et dans une moindre mesure avec les autres pays européens. Il en résulte une forte dépendance, notamment dans le domaine agroalimentaire et pour les biens industriels et d'équipement. L'histoire et l'éloignement ne sont pas les seules causes de cette situation. Sur les 13 collectivités françaises d'outre-mer, 6 disposent du statut de région ultrapériphérique (RUP) de l'Europe. Elles font partie intégrante de l'UE et sont donc soumises au droit européen. Au regard de ce droit, les autres collectivités sont des pays et territoires d'outre-mer (PTOM), extérieurs à l'UE. Les échanges commerciaux entre l'UE et les RUP et PTOM ne sont pas soumis à des droits de douane. L'économie locale est entre les mains de groupes installés très liés au continent européen. Enfin les collectivités ultramarines ont peu, voire pas d'autonomie pour négocier des accords économiques internationaux et s'insérer dans les organisations régionales. Les normes européennes qui s'imposent aux RUP les rendent peu concurrentielles et freinent encore plus cette insertion, pas seulement parce qu'elles sont souvent plus contraignantes, mais simplement parce qu'elles sont différentes de celles des espaces économiques proches de chaque territoire : trouver dans l'environnement proche un tube métallique ou un produit laitier répondant aux

normes européennes est une gageure ; les pièces de rechange automobiles adaptées à la réglementation européenne, quel que soit leur constructeur, ne se trouvent ni aux États-Unis, ni en Australie, ni encore en Afrique.

Il est impossible ici de ne pas souligner la contradiction qui existe parmi les populations et chez les autorités locales. Elles attendent de leur intégration à la République et plus largement des liens européens qui en découlent une protection et une convergence sociale. Mais le coût de cette convergence rend leurs économies très peu compétitives à une échelle régionale. Les territoires voisins n'ont pas les mêmes contraintes.

Les autonomies alimentaire et énergétique des outre-mer sont dans ce contexte un enjeu fort. Elles ont d'ailleurs chacune fait l'objet d'un rapport parlementaire en 2023³ ⁴. En matière alimentaire, il souligne l'impact de la mondialisation des goûts alimentaires qui a entraîné l'abandon des ressources agricoles et halieutiques. Les secteurs dominants de l'économie, mentionnés plus haut, ont souvent remplacé des activités traditionnelles plus favorables à l'autosuffisance. Si cette dernière est aujourd'hui illusoire, l'hypothèse d'une distanciation de l'Hexagone impose une réflexion sur la sécurisation des approvisionnements. La désorganisation des flux logistiques pendant la pandémie de COVID a illustré cette problématique, en contraignant l'État à recourir à un porte-hélicoptères amphibie (PHA) de la Marine nationale pour ravitailler Mayotte à partir de La Réunion. En matière énergétique, les hydrocarbures dominent très largement ce qu'il devient difficile d'appeler un « mix-énergétique » avec 95% de la fourniture d'énergie primaire. L'autonomie en énergie électrique semble toutefois atteignable à moyen terme en partie grâce au potentiel des énergies renouvelables, dont une part modeste mais réelle proviendra des énergies marines. Il est notable que la majorité des territoires ultramarins ne sont pas connectés à un réseau électrique continental, géographie oblige. La dépendance aux hydrocarbures perdurera cependant pour les transports, difficilement électrifiables. Le coût, les difficultés de recyclage et les risques technologiques liés aux batteries (notamment pour le transport maritime) en sont les causes. Les flux énergétiques, bien qu'en baisse prévisible, sont donc pérennes et le besoin de les sécuriser l'est tout autant.

Des atouts stratégiques aujourd'hui insuffisamment valorisés par la France

Aujourd'hui, la France dispose donc de positions stratégiques dans les principales régions du Globe, sur les voies de communication maritimes majeures ou au cœur des espaces maritimes. Finalement, les atouts recherchés lors de leur conquête ont persisté malgré le déplacement de plusieurs centres de gravité : ressources et richesses naturelles, stratégie politique et militaire alors dans un contexte de rivalités européennes, aventure scientifique. Bénéficiant de la protection de la République, ces territoires appartiennent cependant à leur propre sphère géographique et géopolitique, avec les risques naturels, humains et politiques qui y sont associés.

³ Délégation aux outre-mer (rapporteurs : Marc Le Fur, Estelle Youssouffa), « L'autonomie alimentaire des outre-mer » (rapport d'information n°1502), Assemblée nationale, juillet 2023. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/om/116b1502_rapport-information

⁴ Délégation aux outre-mer (rapporteurs : Davy Rimane, Jean-Hugues Ratenon), « L'autonomie énergétique des outre-mer » (rapport d'information n°1543), Assemblée nationale, juillet 2023. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/om/116b1543_rapport-information

Des atouts et un potentiel à valoriser

A proximité des continents non européens, les outre-mer sont des relais d'influence servant les ambitions diplomatiques de la France et de l'Europe, pour autant que cette dernière les considère sous cet angle. Ils leur donnent partout un droit de cité. La stratégie indopacifique de la France mise à jour en 2025⁵ – et depuis 2021 la stratégie européenne⁶ – est légitimée par cette présence et propose une troisième voie aux pays qui ne veulent s'aligner ni derrière la Chine, ni derrière les États-Unis. Ses possessions permettent à la France de siéger dans les organisations régionales, par exemple la Commission de l'océan Indien (COI) officiellement au titre de La Réunion, et de fait de Mayotte malgré les revendications comoriennes sur l'île. Sa présence, considérée comme une assurance par des États exposés à diverses menaces sans qu'ils aient les moyens d'y faire face, contribue également au rayonnement diplomatique de la France. Le partenariat FRANZ l'illustre, conclu en 1992 avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour intervenir au profit des micro-États d'Océanie en cas de catastrophe naturelle, ainsi que les multiples coopérations en matière de surveillance maritime. Bien que ces coopérations puissent parfois apparaître déséquilibrées, les forces de souveraineté contribuent, en appui de la diplomatie, à la sécurité plus globale des zones dans lesquelles elles sont stationnées. La France trouve donc un intérêt à cet effort particulier.

Les outre-mer sont également des relais d'action permettant d'intervenir au plus près des routes commerciales et des flux de criminalité, de détecter des signaux faibles stratégiques et même très concrètement de lancer des fusées en bénéficiant à proximité de l'équateur des conditions les plus favorables. Leurs ports et bases constituent des points d'appui souverains pouvant favoriser la projection de forces, selon les zones d'intervention et dans la limite de leurs infrastructures d'accueil. C'est le cas notamment de l'île de La Réunion.

⁵ *La stratégie indopacifique de la France*, ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, juillet 2025. Source : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_indopacifique_de_la_france_2025_cle0bc96b.pdf

⁶ “Une Europe plus connectée”, Régions de France, Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), République française, 2021-2027. Source : <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/objectifs-strategiques/une-europe-plus-connectee>



Le site Est de Port des Galets, grand port maritime de la Réunion.

Source : https://reunion.port.fr/wp-content/uploads/2024/07/DJI_20240506090839_0188_D-scaled.jpg

Le domaine maritime constitue indéniablement un atout économique déterminant. La France s'enorgueillit d'administrer le deuxième espace maritime mondial. Ses ressources minières, énergétiques ou halieutiques sont réelles. Les difficultés économiques que rencontrent les collectivités ultra-marines pourraient être atténuées par leur exploitation raisonnée. Mais seule celle des ressources halieutiques est aujourd'hui autorisée, et bien sûr réglementée. La France et l'Europe pourraient y gagner en souveraineté, minimisant leurs dépendances extérieures pour plusieurs de ces ressources. À l'heure d'une compétition mondiale féroce pour l'accès aux ressources, cet atout ne peut pas être ignoré. Enfin, réservoirs mondiaux de biodiversité, les territoires ultramarins pourraient être plus encore au cœur de politiques de recherche, de transition écologique et de préservation des écosystèmes. Mais comment l'articuler avec davantage de production de ressources ?

Des territoires sensibles aux risques et conflictualités de leurs espaces géopolitiques

Ces atouts ont un coût, que l'État doit pouvoir être prêt à supporter s'il souhaite valoriser les territoires outre-mer. Beaucoup d'observateurs, dont des parlementaires, dénoncent le décalage entre les ambitions et les moyens qui y sont consacrés ou le peu d'effet de la première stratégie maritime nationale de 2017 sur le développement économique des outre-mer. Le potentiel peine à être concrétisé et les déséquilibres socio-économiques persistent, ainsi que les coûts associés.

En revanche, certains risques sont bien réels. Les risques naturels mentionnés plus haut sont les principaux risques endogènes, complétés par des risques induits, sanitaires par exemple. La dengue et le chikungunya, très présents à la Réunion, font désormais leur apparition dans l'Hexagone en raison des nécessaires liens entre la métropole et les outre-mer. La biodiversité est menacée par la pression anthropique et par le changement climatique. Ce dernier entraîne un renforcement sinon de la fréquence au moins de l'intensité d'épisodes climatiques déjà violents dans ces zones tropicales. Les dégâts provoqués par des submersions et cyclones seront toujours plus importants sans mesures coûteuses pour en atténuer les effets. Un sérieux effort d'adaptation est nécessaire. Mais il ne faut pas non plus négliger les risques d'embrasement social. Leur origine économique, comme dans le cas déjà cité de la Martinique en 2024, est parfois combinée à des velléités indépendantistes, comme en Nouvelle-Calédonie qui a perdu 13 % de son PIB la même année en raison de violentes émeutes. Cette conjonction défavorable peut fortement déstabiliser ces territoires, notamment si des acteurs étrangers saisissent l'occasion de les amplifier par des actes de subversion ou de déstabilisation, avec une volonté d'affaiblir la France.

Les menaces extérieures sont bien présentes. Les territoires ultramarins français n'échappent pas aux déstabilisations régionales. Les grands trafics mondiaux y contribuent. L'Amérique du Sud exporte sa drogue via les Antilles et la Guyane. Lutter contre les trafics et leurs effets est une responsabilité régionale. Les forces armées aux Antilles (FAA) et les administrations civiles la vivent au quotidien, avec des résultats mitigés malgré les efforts, au regard de l'ampleur de la menace. Mayotte est un réceptacle des migrations en provenance d'Afrique orientale et des Comores, avec un débordement qui commence à se faire sentir à La Réunion. L'acuité de chaque menace varie selon les régions, mais aucun territoire n'y échappe. Portes d'entrée d'activités criminelles avec des conséquences locales dommageables et contre lesquelles il faut lutter, les outre-mer sont aussi des postes avancés permettant de les contenir loin de l'Hexagone.



La Marine française, acteur important de la lutte contre le narcotrafic aux Antilles.
Source : FAA / Ouest France - <https://www.ouest-france.fr/societe/drogue/narcotrafic-aux-antilles-plus-de-22-tonnes-saisies-2025-sannonce-record-62c876e6-99fa-11f0-8a5e-1c057c9fe22e>

Preuve de leurs atouts, les outre-mer attirent par ailleurs les convoitises. Les pressions géopolitiques sont ainsi une autre menace exogène. Elles prennent parfois la forme d'une contestation de la souveraineté française : les îles Éparses et Mayotte sont revendiquées selon les cas par Madagascar, Maurice ou les Comores. Même si les populations sont majoritairement attachées à la République, certaines velléités indépendantistes se développent quand elles sont attisées par d'autres pays. Ces situations sont un talon d'Achille exposé aux flèches lancées à peu de frais, par exemple par l'Azerbaïdjan à travers le groupe de Bakou, en représailles à la position française dans le conflit qui l'oppose à l'Arménie.

Venant de puissances majeures, la menace est plus grande même si elle reste pour l'instant insidieuse. Dans un contexte où le monde tend à se fragmenter au profit de la résurgence d'anciens empires désireux d'étendre leurs sphères d'influence, la souveraineté française sur nos outre-mer peut aisément être remise en cause. Pour la France, cette menace est d'autant plus grande que ses outre-mer abritent parfois d'importantes ressources. Pour ses compétiteurs, chasser la France du sud-ouest de l'océan Indien peut, par exemple, faciliter une mainmise de la Chine sur Madagascar et ainsi un contrôle du canal du Mozambique, autant comme route maritime stratégique que pour ses ressources halieutiques et minérales. Il est probable qu'une telle issue déclencherait une réaction en chaîne : perte de point d'appui, perte de crédibilité, contagion à d'autres territoires. Dans un contexte où la France paraîtrait en position de faiblesse, ses outre-mer pourraient être considérés comme des cibles vulnérables. Un tel scénario est sans doute difficilement imaginable sous la forme d'une agression directe sans étapes préparatoires. Il convient donc de rester très vigilant et de savoir identifier les signaux faibles afin d'y réagir.

Les événements des années passées ont mis en avant les vulnérabilités des outre-mer, laissant penser qu'ils pourraient être un poids et une vulnérabilité stratégique pour la France. Pourtant, leurs atouts sont nombreux mais restent peu ou mal valorisés. La France est désormais à la croisée des chemins. Si elle considère que ces territoires sont un poids qu'elle n'a plus la force de porter, elle doit s'en séparer en acceptant toutes les conséquences de ce choix sur son déclassement. Cette position n'est pas celle des auteurs.

Au contraire, dans un monde globalisé, maritime et géopolitique, les outre-mer sont une chance pour notre pays. Leur positionnement sur presque tous les océans en fait des points d'appui stratégiques, aussi rares qu'essentiels. Pour tirer pleinement parti de ces atouts, la France doit compenser la distance géographique par une proximité politique, en les intégrant dans une véritable stratégie de sursaut national. Cette approche permettrait de lever les freins actuels, qu'ils soient normatifs ou économiques, et de responsabiliser les populations locales dans le développement de leurs territoires. Il s'agit d'une question de crédibilité et de légitimité. Les outre-mer ne peuvent rester les impensés de la République.

La France est un archipel qui ne peut continuer à s'ignorer.





FMES

Fondation Méditerranéenne
d'Études Stratégiques

www.fmefrance.org

Institut FMES
Maison du numérique et l'innovation
Place Georges Pompidou
83000 Toulon



@institutfmes



@InstitutFMES



FMES France



Institut FMES



Boussole
stratégique



FMES